

DELIBERATION D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CCIT AIN : 26 JUIN 2017**Objet : SUBVENTIONS : VILLAGE DE L'INNOVATION EQUID'AIN**

Membres élus présents : Membres élus présents : MM AROT - BAILLY - MME BERTHOLON - BERTILLOT - MM. BERTOLOTTI - BORTOT - MME BRUN MILLET - M. BUGAUD - CAUQUY - MME DELLABLANCHE - MM. DUMAS - FONTENAT - FRATTA - GALLET - GINOT - MME GUILLOT - MM. JOUSSEAU - LUGAND - MARMILLON - MASCIOTRA - MONNET - MME NALLET - MM. PENON - PERRAUT - PHILIBERT - PRADEL - TOURNIER-BILLON - VERNE - MME VILLARD - VOLLERIN

Intervention d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire

La CCI, via Dominique Cauquy, a été sollicitée par l'Association Equid'Ain pour être partenaire de son "Village de l'Innovation", accueilli par le Jumping de Bourg-en-Bresse, du 18 au 21 mai dernier à Ainterexpo.

Soutenue par la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de l'Ain et le Conseil de la filière cheval Auvergne-Rhône-Alpes, Equid'Ain a souhaité être moteur dans la mise en avant des innovations en organisant pour la première fois un Pôle de l'innovation, *Horse'innov*, en lien avec la filière cheval de l'Ain.

Dans ce cadre, Equid'Ain a proposé à la Chambre de contribuer au rayonnement de la filière en apposant son logo et en participant au Trophée de l'innovation, en contrepartie d'un concours financier de 1 000€.

L'Assemblée, vu l'exposé d'Agnès Bertillot, Vice-présidente Secrétaire, délibère favorablement sur le principe de cette opération selon les conditions exposées ci-dessus, et donne son accord pour l'octroi d'une subvention de 1 000 € à l'Association Equid'Ain afin de soutenir la filière équine dans l'Ain.

La présente délibération a été prise dans les conditions suivantes :

- Nombre de Membres Élus	36
- Nombre de Membres en exercice	36
- Nombre de Membres présents	30
- Nombre de voix pour	30
- Nombre de voix contre	0
- Nombre d'abstentions	0

Pour Extrait Certifié Conforme,

Original signé

Agnès BERTILLOT
Vice-présidente Secrétaire

Original signé

Patrice FONTENAT
Président